

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25570490000034**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SYNDICAT MIXTE TRANSPORT ET TRAITEMENT
DES DECHETS SYDEME**

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT AVOLD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : SYDEME (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M, 4, M, 41, M, 43 ou M, 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	35
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	36
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	56 398 758,22	52 784 540,00
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 614 218,22
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	56 398 758,22	56 398 758,22

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 025 231,00	7 018 227,14
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 666 237,58	1 605 000,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 068 241,44
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 691 468,58	13 691 468,58
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	70 090 226,80	70 090 226,80

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	30 235 227,00	0,00	26 847 900,00	26 847 900,00	26 847 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 336 000,00	0,00	9 258 780,00	9 258 780,00	9 258 780,00
Total des dépenses de gestion des services		44 071 227,00	0,00	44 606 680,00	44 606 680,00	44 606 680,00
66	Charges financières	2 188 000,00	0,00	2 195 000,00	2 195 000,00	2 195 000,00
67	Charges exceptionnelles	172 347 253,00	0,00	984 480,00	984 480,00	984 480,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	49 493,25		425 000,00	425 000,00	425 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		1 474 431,08	1 474 431,08	1 474 431,08
Total des dépenses réelles d'exploitation		218 655 973,25	0,00	49 685 591,08	49 685 591,08	49 685 591,08
023	Virement à la section d'investissement (6)	397 705,00		1 492 787,14	1 492 787,14	1 492 787,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 973 365,00		5 220 380,00	5 220 380,00	5 220 380,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 371 070,00		6 713 167,14	6 713 167,14	6 713 167,14
TOTAL		225 027 043,25	0,00	56 398 758,22	56 398 758,22	56 398 758,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 398 758,22
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	537 000,00	0,00	580 000,00	580 000,00	580 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 989 347,00	0,00	5 013 000,00	5 013 000,00	5 013 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	209 284 720,38	0,00	40 410 230,00	40 410 230,00	40 410 230,00
75	Autres produits de gestion courante	5 399 167,00	0,00	5 914 000,00	5 914 000,00	5 914 000,00
Total des recettes de gestion des services		220 210 234,38	0,00	51 917 230,00	51 917 230,00	51 917 230,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 403 450,46	0,00	335 010,00	335 010,00	335 010,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	96 808,26		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		228 710 493,10	0,00	52 252 240,00	52 252 240,00	52 252 240,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 542 195,00		532 300,00	532 300,00	532 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 542 195,00		532 300,00	532 300,00	532 300,00
TOTAL		239 252 688,10	0,00	52 784 540,00	52 784 540,00	52 784 540,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 614 218,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 398 758,22
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 180 867,14	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	63 881,99	9 919,57	45 000,00	45 000,00	54 919,57
21	Immobilisations corporelles	3 413 246,89	1 014 974,25	4 584 871,00	4 584 871,00	5 599 845,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 519 317,20	641 343,76	1 200 000,00	1 200 000,00	1 841 343,76
	Total des dépenses d'équipement	5 996 446,08	1 666 237,58	5 829 871,00	5 829 871,00	7 496 108,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 203 000,00	0,00	4 393 000,00	4 393 000,00	4 393 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	310 000,00	0,00	570 060,00	570 060,00	570 060,00
020	Dépenses imprévues	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses financières	4 513 000,00	0,00	5 663 060,00	5 663 060,00	5 663 060,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 509 446,08	1 666 237,58	11 492 931,00	11 492 931,00	13 159 168,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 542 195,00		532 300,00	532 300,00	532 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	397 705,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 939 900,00		532 300,00	532 300,00	532 300,00
	TOTAL	21 449 346,08	1 666 237,58	12 025 231,00	12 025 231,00	13 691 468,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 691 468,58

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 535 000,00	1 605 000,00	0,00	0,00	1 605 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 535 000,00	1 605 000,00	0,00	0,00	1 605 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	287 000,00	0,00	305 060,00	305 060,00	305 060,00
	Total des recettes financières	287 000,00	0,00	305 060,00	305 060,00	305 060,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 822 000,00	1 605 000,00	305 060,00	305 060,00	1 910 060,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	397 705,00		1 492 787,14	1 492 787,14	1 492 787,14

SYDEME - SYDEME - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 057-255704900-20240403-BP2024-DE

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 973 365,00		5 220 380,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 371 070,00		6 713 167,14	6 713 167,14	6 713 167,14
TOTAL		9 193 070,00	1 605 000,00	7 018 227,14	7 018 227,14	8 623 227,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 068 241,44
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 691 468,58
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 180 867,14
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

II

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 847 900,00		26 847 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500 000,00		8 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		70 000,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	9 258 780,00		9 258 780,00
66	Charges financières	2 195 000,00	0,00	2 195 000,00
67	Charges exceptionnelles	984 480,00	50 000,00	1 034 480,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	425 000,00	5 006 380,00	5 431 380,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		94 000,00	94 000,00
022	Dépenses imprévues	1 474 431,08		1 474 431,08
023	Virement à la section d'investissement		1 492 787,14	1 492 787,14
	Dépenses d'exploitation – Total	49 685 591,08	6 713 167,14	56 398 758,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**56 398 758,22**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	383 300,00	383 300,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 393 000,00	0,00	4 393 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 841 343,76		1 841 343,76
20	Immobilisations incorporelles (6)	54 919,57	0,00	54 919,57
21	Immobilisations corporelles (6)	5 599 845,25	0,00	5 599 845,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	570 060,00	0,00	570 060,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	149 000,00	149 000,00
020	Dépenses imprévues	700 000,00		700 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 159 168,58	532 300,00	13 691 468,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**13 691 468,58**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	580 000,00		580 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		53 000,00	53 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 013 000,00		5 013 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		96 000,00	96 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	40 410 230,00		40 410 230,00
75	Autres produits de gestion courante	5 914 000,00		5 914 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	335 010,00	383 300,00	718 310,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	52 252 240,00	532 300,00	52 784 540,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 614 218,22
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 398 758,22
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 605 000,00	0,00	1 605 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	305 060,00	0,00	305 060,00
28	Amortissement des immobilisations		3 881 380,00	3 881 380,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		1 125 000,00	1 125 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	164 000,00	164 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 492 787,14	1 492 787,14
	Recettes d'investissement – Total	1 910 060,00	6 713 167,14	8 623 227,14

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 068 241,44
--	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 691 468,58
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	30 235 227,00	26 847 900,00	26 847 900,00
6021	Matières consommables	2 363 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00
6032	Variati° stocks autres approvisionnements	370 000,00	308 000,00	308 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 190 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	80 000,00	35 100,00	35 100,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	10 650,00	10 650,00
6066	Carburants	1 400 000,00	870 500,00	870 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 065 000,00	1 544 600,00	1 544 600,00
611	Sous-traitance générale	15 816 000,00	14 700 200,00	14 700 200,00
6122	Crédit-bail mobilier	77 000,00	44 300,00	44 300,00
6135	Locations mobilières	655 000,00	801 400,00	801 400,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	21 000,00	107 500,00	107 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	80 000,00	276 350,00	276 350,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	131 000,00	329 300,00	329 300,00
61551	Entretien matériel roulant	257 000,00	481 020,00	481 020,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 423 000,00	892 000,00	892 000,00
6156	Maintenance	313 500,00	307 000,00	307 000,00
6161	Multirisques	213 000,00	237 000,00	237 000,00
6168	Autres	18 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	195 000,00	194 800,00	194 800,00
6226	Honoraires	1 256 427,00	202 600,00	202 600,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	21 200,00	21 200,00
6236	Catalogues et imprimés	18 500,00	18 500,00	18 500,00
6237	Publications	0,00	50,00	50,00
6238	Divers	66 000,00	73 050,00	73 050,00
6248	Divers	15 300,00	18 000,00	18 000,00
6251	Voyages et déplacements	72 000,00	62 530,00	62 530,00
6256	Missions	0,00	1 700,00	1 700,00
6257	Réceptions	3 500,00	8 150,00	8 150,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	50 000,00	54 900,00	54 900,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	3 400,00	3 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	5 650,00	5 650,00
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	5 600,00	5 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 500,00	23 500,00	23 500,00
6288	Autres	2 000,00	50,00	50,00
63512	Taxes foncières	65 000,00	62 900,00	62 900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 936 000,00	2 007 900,00	2 007 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500 000,00	8 500 000,00	8 500 000,00
6211	Personnel intérimaire	12 000,00	5 300,00	5 300,00
6218	Autre personnel extérieur	27 500,00	127 390,00	127 390,00
6331	Versement de mobilité	42 000,00	30 000,00	30 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	25 000,00	24 200,00	24 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	9 300,00	9 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	5 006 000,00	5 032 400,00	5 032 400,00
6412	Congés payés	50 000,00	38 400,00	38 400,00
6413	Primes et gratifications	30 000,00	40 000,00	40 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	314 000,00	415 000,00	415 000,00
6415	Supplément familial	1 000,00	100,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 040 000,00	1 670 000,00	1 670 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	170 000,00	196 000,00	196 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	300 000,00	387 000,00	387 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	178 000,00	180 000,00	180 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	23 000,00	40 000,00	40 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	10 710,00	10 710,00
6478	Autres charges sociales diverses	155 000,00	200 000,00	200 000,00
648	Autres charges de personnel	98 000,00	74 200,00	74 200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 336 000,00	9 258 780,00	9 258 780,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	57 000,00	2 650,00	2 650,00
6518	Autres	22 000,00	20 000,00	20 000,00
6531	Indemnités élus	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	500,00	500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5 200 000,00	9 179 630,00	9 179 630,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		44 071 227,00	44 606 680,00	44 606 680,00
66	Charges financières (b) (8)	2 188 000,00	2 195 000,00	2 195 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 103 000,00	2 210 000,00	2 210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	79 000,00	-20 000,00	-20 000,00
6688	Autre	6 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	172 347 253,00	984 480,00	984 480,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	22 300,00	22 300,00
6712	Amendes fiscales et pénales	17 000,00	15 000,00	15 000,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	523 600,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	586 000,00	19 080,00	19 080,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	163 022 787,00	116 600,00	116 600,00
678	Autres charges exceptionnelles	8 197 866,00	801 500,00	801 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	49 493,25	425 000,00	425 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	49 493,25	425 000,00	425 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	1 474 431,08	1 474 431,08
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		218 655 973,25	49 685 591,08	49 685 591,08
023	Virement à la section d'investissement	397 705,00	1 492 787,14	1 492 787,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 973 365,00	5 220 380,00	5 220 380,00
6031	Variation stocks mat. premières	65 417,00	70 000,00	70 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	116 470,00	50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 573 000,00	3 881 380,00	3 881 380,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	125 000,00	125 000,00	125 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	93 478,00	0,00	0,00
7135	Variation des stocks de produits	0,00	94 000,00	94 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 371 070,00	6 713 167,14	6 713 167,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 371 070,00	6 713 167,14	6 713 167,14
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		225 027 043,25	56 398 758,22	56 398 758,22

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 398 758,22
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	358 801,93
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	378 801,93
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	537 000,00	580 000,00	580 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	312 000,00	430 000,00	430 000,00
64198	Autres remboursements	225 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 989 347,00	5 013 000,00	5 013 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	1 793 847,00	1 800 000,00	1 800 000,00
703	Ventes de produits résiduels	7 000,00	21 000,00	21 000,00
706	Prestations de services	1 870 500,00	1 692 000,00	1 692 000,00
7088	Autres produits activités annexes	1 318 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	209 284 720,38	40 410 230,00	40 410 230,00
74	Subventions d'exploitation	209 284 720,38	40 410 230,00	40 410 230,00
75	Autres produits de gestion courante	5 399 167,00	5 914 000,00	5 914 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	43 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	5 356 167,00	5 914 000,00	5 914 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		220 210 234,38	51 917 230,00	51 917 230,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 403 450,46	335 010,00	335 010,00
7711	Dédits et pénalités perçus	700 000,00	320 000,00	320 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 346 450,46	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	252 000,00	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	10,00	10,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	96 808,26	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	96 808,26	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		228 710 493,10	52 252 240,00	52 252 240,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	10 542 195,00	532 300,00	532 300,00
6031	Variation stocks mat. premières	64 000,00	53 000,00	53 000,00
7135	Variation des stocks de produits	94 895,00	96 000,00	96 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	383 300,00	383 300,00	383 300,00
791	Transferts de charges d'exploitation	10 000 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 542 195,00	532 300,00	532 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		239 252 688,10	52 784 540,00	52 784 540,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 614 218,22
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 398 758,22
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	63 881,99	45 000,00	45 000,00
2031	Frais d'études	55 980,00	20 370,00	20 370,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 901,99	24 630,00	24 630,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 413 246,89	4 584 871,00	4 584 871,00
2121	Aménagement Terrains nus	5 184,44	1 150,00	1 150,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	37 850,00	37 850,00
2131	Bâtiments	0,00	25 000,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	330 000,00	1 533 050,00	1 533 050,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	212 000,00	212 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	7 778,79	1 463 550,00	1 463 550,00
2154	Matériel industriel	716 480,00	269 150,00	269 150,00
2155	Outils industriels	231 049,96	30 671,00	30 671,00
2158	Autres	0,00	54 020,00	54 020,00
2181	Installat° générales, agencements	4 758,39	13 780,00	13 780,00
2182	Matériel de transport	1 680 639,69	864 000,00	864 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	23 281,06	29 450,00	29 450,00
2184	Mobilier	500,00	11 200,00	11 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	413 574,56	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
20231	Opération d'équipement n° 20231 (5)	1 019 317,20	0,00	0,00
20232	Opération d'équipement n° 20232 (5)	650 000,00	0,00	0,00
20233	Opération d'équipement n° 20233 (5)	100 000,00	0,00	0,00
20234	Opération d'équipement n° 20234 (5)	750 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 996 446,08	5 829 871,00	5 829 871,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 203 000,00	4 393 000,00	4 393 000,00
1641	Emprunts en euros	4 203 000,00	4 393 000,00	4 393 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	310 000,00	570 060,00	570 060,00
275	Dépôts et cautionnements versés	310 000,00	570 060,00	570 060,00
020	Dépenses imprévues	0,00	700 000,00	700 000,00
Total des dépenses financières		4 513 000,00	5 663 060,00	5 663 060,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 509 446,08	11 492 931,00	11 492 931,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	10 542 195,00	532 300,00	532 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	383 300,00	383 300,00	383 300,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	18 300,00	18 300,00	18 300,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	88 000,00	88 000,00	88 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	227 000,00	227 000,00	227 000,00
	Charges transférées	10 158 895,00	149 000,00	149 000,00
311	Réserves foncières	0,00	53 000,00	53 000,00
313	Matières premières et fournitures	64 000,00	0,00	0,00
355	Produits finis	94 895,00	96 000,00	96 000,00
4818	Charges à étaler	10 000 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	397 705,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	397 705,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 939 900,00	532 300,00	532 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 449 346,08	12 025 231,00	12 025 231,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 666 237,58
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 691 468,58
---	----------------------

SYDEME - SYDEME - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 057-255704900-20240403-BP2024-DE

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réallouer.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 535 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 535 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 535 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	287 000,00	305 060,00	305 060,00
275	Dépôts et cautionnements versés	287 000,00	305 060,00	305 060,00
Total des recettes financières		287 000,00	305 060,00	305 060,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 822 000,00	305 060,00	305 060,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>397 705,00</i>	<i>1 492 787,14</i>	<i>1 492 787,14</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>5 973 365,00</i>	<i>5 220 380,00</i>	<i>5 220 380,00</i>
2111	Terrains nus	1 700,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	114 770,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	30 000,00
28031	Frais d'études	15 000,00	39 700,00	39 700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	12 300,00	12 300,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	81 000,00	83 000,00	83 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	4 700,00	4 700,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	2 300,00	2 300,00
28128	Aménagement Autres terrains	110 000,00	114 000,00	114 000,00
28131	Bâtiments	1 700 000,00	1 665 000,00	1 665 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	175 000,00	148 000,00	148 000,00
28138	Autres constructions	440 000,00	418 000,00	418 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	250,00	250,00
28153	Installations à caractère spécifique	900 000,00	576 000,00	576 000,00
28154	Matériel industriel	55 000,00	58 400,00	58 400,00
28155	Outillage industriel	315 000,00	260 000,00	260 000,00
28158	Autres	0,00	430,00	430,00
28181	Installations générales, agencements	30 000,00	36 000,00	36 000,00
28182	Matériel de transport	300 000,00	199 300,00	199 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 000,00	22 100,00	22 100,00
28184	Mobilier	0,00	900,00	900,00
28188	Autres	415 000,00	241 000,00	241 000,00
311	Réserves foncières	0,00	70 000,00	70 000,00
313	Matières premières et fournitures	65 417,00	0,00	0,00
355	Produits finis	93 478,00	94 000,00	94 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	125 000,00	125 000,00
4818	Charges à étaler	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 371 070,00	6 713 167,14	6 713 167,14
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 371 070,00	6 713 167,14	6 713 167,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 193 070,00	7 018 227,14	7 018 227,14

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 605 000,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 068 241,44
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 691 468,58
---	----------------------

SYDEME - SYDEME - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 057-255704900-20240403-BP2024-DE

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20231 (1)
LIBELLE : ULTRA FILTRATION METHAVALOR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 701,77	a 58 828,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 701,77	58 828,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	28 701,77	58 828,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 828,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20232 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT DE LA FLOTTE DE CAMIONS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 582 515,76	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	582 515,76	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	582 515,76	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-582 515,76
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20233 (1)
LIBELLE : MODERNISATION DES MULTIFLUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20234 (1)
LIBELLE : REMISE EN ETAT UNITE DE METHANISATION DE SGMES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 200 000,00	b 1 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					95 533 976,71								
1641 Emprunts en euros (total)					95 533 976,71								
00001148892P (2011-01)	Crédit Foncier	28/03/2011	15/04/2011	15/07/2011	10 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,680	T	P	O	A-1
0100280 (2020-01)	Caisse Française de Financement Local	24/06/2020	24/06/2020	01/02/2021	10 837 066,72	F	FIXE	FIXE	0,150	S	C	O	A-1
0307002 (2007-01)	Société Générale	28/03/2007	30/04/2007	30/11/2007	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,360	T	P	O	A-1
05885104 (2017-01)	Banque Populaire	13/09/2017	20/09/2017	20/12/2017	1 500 000,00	F	FIXE	FIXE	1,770	T	C	O	A-1
0639 (2011-02)	Société Générale	26/04/2011	31/12/2011	31/03/2012	10 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	TAUX	0,000	T	P	N	B-1
1362841 (2021-02)	Caisse des Dépôts et Consignation	01/01/2021	01/01/2021	01/04/2021	1 110 394,81	V	LIVRETA	LIVRETA	1,500	T	P	O	A-1
1362843 (2021-03)	Caisse des Dépôts et Consignation	01/01/2021	01/01/2021	01/04/2021	2 584 351,80	V	LIVRETA	LIVRETA	1,500	T	P	O	A-1
15134 (2003-01)	Société Générale	04/12/2003	20/02/2004	20/03/2004	1 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,900	M	P	O	A-1
17945002 (2009-03)	Société Générale	14/09/2009	31/12/2009	31/03/2010	10 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,360	T	X Durée Ajustable	O	A-1
194375G (2021-04)	Caisse d'Epargne	28/10/2021	25/10/2021	05/12/2021	5 500 000,00	F	FIXE	FIXE	1,700	M	P	O	A-1
5037149 (2014-01)	Caisse des Dépôts et Consignation	08/04/2014	19/04/2014	01/05/2015	4 787 002,00	V	LIVRETA	LIVRETA	2,250	A	P	O	A-1
5045920 (2014-02)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/09/2014	18/09/2014	01/10/2015	5 361 576,00	V	LIVRETA	LIVRETA	2,000	A	P	O	A-1
6040065533 (2018-01)	Landesbank Saar	21/12/2017	25/12/2017	25/03/2018	8 387 952,38	F	FIXE	FIXE	4,190	T	P	O	A-1
6042996791 (2013-01)	Landesbank Saar	23/09/2013	14/10/2013	11/01/2014	3 635 633,00	F	FIXE	FIXE	3,958	T	C	O	A-1
6042997133 (2014-03)	Landesbank Saar	14/02/2014	28/02/2014	28/05/2014	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,061	T	C	O	A-1
6042997149 (2014-04)	Landesbank Saar	28/03/2014	09/04/2014	09/07/2014	1 900 000,00	F	FIXE	FIXE	4,061	T	C	O	A-1
8509257 (2009-01)	Caisse d'Epargne	20/11/2008	20/11/2008	25/02/2009	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,840	T	P	O	A-1
8533908 (2009-02)	Caisse d'Epargne	30/04/2009	25/06/2009	25/06/2010	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,640	A	P	O	A-1
ATOS00012431 (2021-01)	Arkea Banque	01/09/2021	24/09/2021	30/09/2022	8 000 000,00	F	FIXE	FIXE	1,841	A	X Durée Ajustable	O	A-1
DD21530434 (2023-02)	Arkea Banque	03/05/2023	14/06/2023	14/09/2023	950 000,00	F	FIXE	FIXE	3,970	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								

SYDEME - SYDEME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicités des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					95 533 976,71										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		66 280 930,55						2 191 523,04	0,00	0,00	357 252,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		66 280 930,55						2 191 523,04	0,00	0,00	357 252,84
00001148692P (2011-01)	N	0,00	A-1	6 470 196,29	12,29	F	FIXE	4,680	395 048,36	300 888,86	0,00	0,00	61 602,00
0100280 (2020-01)	N	0,00	A-1	9 030 888,94	14,58	F	FIXE	0,150	602 059,26	13 543,82	0,00	0,00	5 373,38
0307002 (2007-01)	N	0,00	A-1	954 230,99	8,67	F	FIXE	4,360	91 643,27	40 119,65	0,00	0,00	3 343,01
05885104 (2017-01)	N	0,00	A-1	718 750,00	5,72	F	FIXE	1,740	125 000,00	11 690,63	0,00	0,00	344,37
0639 (2011-02)	N	0,00	B-1	6 233 070,72	12,25	C	TAUX STRUCTURES	5,820	402 782,42	361 758,68	0,00	0,00	949,04
1362841 (2021-02)	N	0,00	A-1	999 846,68	19,00	V	LIVRETA	4,000	35 467,86	36 887,66	0,00	0,00	9 502,42
1362843 (2021-03)	N	0,00	A-1	2 327 060,21	19,00	V	LIVRETA	4,000	82 548,50	90 507,78	0,00	0,00	22 116,09
15134 (2003-01)	N	0,00	A-1	119 248,94	1,64	F	FIXE	4,790	70 406,95	4 179,65	0,00	0,00	75,47
17945002 (2009-03)	N	0,00	A-1	6 191 354,95	11,00	F	FIXE	4,380	446 336,33	268 273,23	0,00	0,00	698,98
194375G (2021-04)	N	0,00	A-1	5 010 295,00	17,84	F	FIXE	1,700	241 286,16	83 300,76	0,00	0,00	5 884,35
5037149 (2014-01)	N	0,00	A-1	3 986 227,46	30,33	V	LIVRETA	4,000	67 189,27	159 449,10	0,00	0,00	105 223,49
5045920 (2014-02)	N	0,00	A-1	4 472 763,98	30,75	V	LIVRETA	4,000	75 390,01	178 910,56	0,00	0,00	44 335,17
6040085533 (2018-01)	N	0,00	A-1	6 159 788,13	11,48	F	FIXE	4,130	427 742,76	247 831,28	0,00	0,00	4 603,15
6042996791 (2013-01)	N	0,00	A-1	1 211 677,80	4,78	F	FIXE	3,900	242 375,52	43 747,15	0,00	0,00	8 471,22
6042997133 (2014-03)	N	0,00	A-1	700 000,13	5,16	F	FIXE	4,000	133 333,32	26 015,65	0,00	0,00	2 105,65
6042997149 (2014-04)	N	0,00	A-1	708 474,57	5,27	F	FIXE	4,000	128 813,56	26 424,39	0,00	0,00	5 321,48
8509257 (2009-01)	N	0,00	A-1	1 037 970,32	4,90	F	FIXE	4,840	188 114,70	46 857,70	0,00	0,00	4 135,65
8533908 (2009-02)	N	0,00	A-1	1 737 526,90	10,48	F	FIXE	4,640	124 621,37	80 621,25	0,00	0,00	38 957,19
ATOS00012431 (2021-01)	N	0,00	A-1	7 327 859,14	18,75	F	FIXE	1,810	346 945,64	134 644,82	0,00	0,00	32 641,59
DD21530434 (2023-02)	N	0,00	A-1	883 500,00	9,45	F	FIXE	3,970	93 000,00	33 690,42	0,00	0,00	1 569,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYDEME - SYDEME - BP - 2024

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		66 280 930,55				4 320 105,26	2 191 523,04	0,00	0,00	357 252,84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 057-255704900-20240403-BP2024-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
0639 (2011-02)	Société Générale	10 000 000,00	6 233 070,72	1	24,00		3,43	5,93	0,00		5 820	361 758,68	0,00	9,40
TOTAL (B)		10 000 000,00	6 233 070,72						0,00			361 758,68	0,00	9,40
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	6 233 070,72						0,00			361 758,68	0,00	9,40

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	60 047 859,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	9,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 233 070,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapfon)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais de recherche et développement	10	05/07/2016
L	Logiciels	2	05/07/2016
L	Matériel informatique	3	05/07/2016
L	Matériel électronique mobile (téléphones, équipement video, sonorisation)	3	05/07/2016
L	Matériel d'outillage léger (de faible valeur)	5	05/07/2016
L	Véhicules légers (voitures, fourgonnettes <3,5 To)	5	05/07/2016
L	Bacs, poubelles multiflux, conteneurs, caissons, bennes (stockage et transport), compacteur	5	05/07/2016
L	Camions porteur, tracteur et semi remorques-véhicules industriels>3,5 To	8	05/07/2016
L	Engins	8	05/07/2016
L	Mobilier	10	05/07/2016
L	Equipement de garage et ateliers	10	05/07/2016
L	Installations techniques	8	05/07/2016
L	Appareil de levage-ascenseurs	20	05/07/2016
L	Agencements et aménagements de bâtiments	10	05/07/2016
L	Agencements et aménagements de terrains	15	05/07/2016
L	Installations de voirie	20	05/07/2016
L	Bâtiments légers - abris	15	05/07/2016
L	Constructions - Gros uvre	25	05/07/2016
L	Constructions - Second uvre	15	05/07/2016
L	Unité de méthanisation : bâtiments et/ou installations	20	05/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	425 000,00		556 815,60	981 815,60	0,00	981 815,60
Cribleur litige assurance	300 000,00	03/04/2024	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Litiges RH	75 000,00	03/04/2024	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Congés payés	50 000,00	03/04/2024	556 815,60	606 815,60	0,00	606 815,60
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	425 000,00		556 815,60	981 815,60	0,00	981 815,60

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	5 068 241,44	5 068 241,44
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-61 237,58	-61 237,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	5 007 003,86	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	5 007 003,86	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	5 007 003,86	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 476 300,00	5 476 300,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 804 227,14	6 804 227,14
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 327 927,14	1 327 927,14

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 476 300,00	5 476 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 393 000,00	4 393 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 393 000,00	4 393 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 083 300,00	1 083 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	383 300,00	383 300,00
020	Dépenses imprévues	700 000,00	700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 804 227,14	6 804 227,14
Ressources propres externes de l'année (a)		305 060,00	305 060,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	305 060,00	305 060,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 499 167,14	6 499 167,14
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	39 700,00	39 700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 300,00	12 300,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	83 000,00	83 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	4 700,00	4 700,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 300,00	2 300,00
28128	Aménagement Autres terrains	114 000,00	114 000,00
28131	Bâtiments	1 665 000,00	1 665 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	148 000,00	148 000,00
28138	Autres constructions	418 000,00	418 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	250,00	250,00
28153	Installations à caractère spécifique	576 000,00	576 000,00
28154	Matériel industriel	58 400,00	58 400,00
28155	Outillage industriel	260 000,00	260 000,00
28158	Autres	430,00	430,00
28181	Installations générales, agencements	36 000,00	36 000,00
28182	Matériel de transport	199 300,00	199 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 100,00	22 100,00
28184	Mobilier	900,00	900,00
28188	Autres	241 000,00	241 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	125 000,00
4818	Charges à étaler	1 000 000,00	1 000 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 492 787,14	1 492 787,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				10 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	8 000 000,00
2024	Dette fournisseurs	10	11/04/2023	10 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	8 000 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
2019	Immobilier : Une semi remorque	27 826,68	LA BANQUE POSTALE	96	27 826,68	27 826,68	6 956,67	0,00	62 610,03	125 220,06
2020	Immobilier : Mini benne à ordures ménagères	9 370,48	BPCE LEASE	63	2 342,62	0,00	0,00	0,00	2 342,62	4 685,24
2021	Immobilier : Installation téléphonique	4 461,48	DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER	60	4 461,48	1 487,16	0,00	0,00	5 948,64	11 897,28

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
20232 RENOUVELLEMENT FLOTTE CAMIONS	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	650 000,00
20231 ULTRA FILTRATION	3 000 000,00	-2 912 470,23	87 529,77	28 701,77	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	5,50	1,00	6,50
Adjoint administratif territorial	C	0,00	1,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur en Chef Hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	1,00	12,00	10,50	1,00	11,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

SYDEME - SYDEME - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 057-255704900-20240403-BP2024-DE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

SOC : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communautés de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Emplois collectifs territoriaux mentionnés à l'article L. 1000 hab. et pour lesquels le montant de l'émulsion travail est inférieur à 50 %.

332-8-6* : Emplois collectifs territoriaux mentionnés à l'article L. 1000 hab. et pour lesquels le montant de l'émulsion travail est supérieur à 50 %.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

343-1, 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 32

Contre : 4

Abstentions : 3

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) , M. Roland ROTH

A Morsbach, le 03/04/2024

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session 129

A Morsbach, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

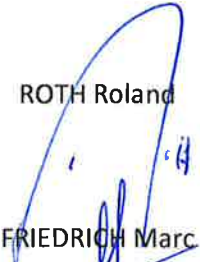
(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SYDEME – Budget primitif 2024

ARRETE ET SIGNATURES

ROTH Roland



FRIEDRICH Marc



BORN Guy

BUR Hubert

CASSARO Alexandre

CLAVE Bernard

COLBUS Bernard

DA SOLLER Roselyne



DUPPRE André



FIORETTO Salvatore



GATTI François

SCHUTZ Philippe



BALLASSE Luc



BOURING Hubert



CAN Durkut

CINQUALBRE Mireille



CLEMENT Christian



COSCARELLA Salvatore

DERUDDER Germain



FETIQUE Cyrille

FRANKE Antoine



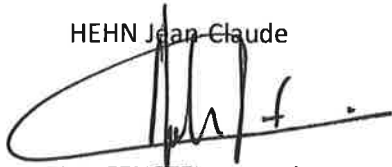
GLATH Gabriel



GLODEN Roland

HASSINGER Sabrina

HEHN Jean-Claude



HEIM Cathia

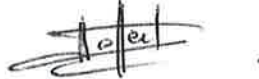
HELFENSTEIN Pascal



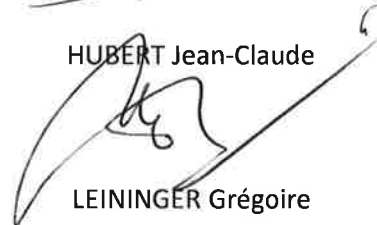
HILPERT Jean-Paul



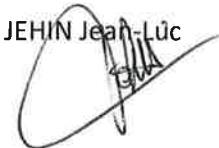
HOFFERT Etienne



HUBERT Jean-Claude



JEHIN Jean-Luc



LEININGER Grégoire



LAUER Pascal

LIMBACH Dominique

LUTZ Jean-Luc

MAGRAS Ginette

MEKETYN Jean

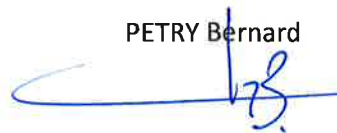


LITTY Freddy

NIEDERLAENDER Joël



PETRY Bernard



PLATTE Chantal

RAMSAIER Simone

ROMANG Joël



SCHORUNG Francis



SCHUH Gilbert



SCHULER Emmanuel

SENE Marc

STEBLER Serge

SUCK David

THIEL Gérard

THIL Pierre

THIRY Emmanuel



TINNES Jean-Paul

WALKOWIAK Gabriel



WURSTEISEN Jean-Jacques



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
publication le

et de la

A

Le